

dégage et se joint à moi et à celui de Poryolise, qui m'a inspiré cette œuvre, mais j'ai oublié ce morceau.

26. Comment as-tu pu oublier la musique composée par toi ? - R. Celle que j'ai ici est si belle ! Comment se rappeler ce qui était tout matière !

27. Vois-tu ma mère ? - R. Elle est réincarnée sur terre.

28. Dans quel corps ? - R. Je ne puis rien en dire.

29. Et mon père ? - R. Il est errant pour aider au bien ; il fera progresser ta mère ; ils seront réincarnés ensemble, et ils seront heureux.

30. Vient-il me voir ? - R. Souvent ; tu lui dois des mouvements charitables.

31. Est-ce ma mère qui a demandé à être réincarnée ? - R. Oui ; elle en avait un grand désir pour monter par une nouvelle épreuve et entrer dans un monde supérieur à la Terre ; elle a déjà fait un pas immense.

32. Que veux-tu dire par ceci ? - R. Elle a résisté à toutes les tentations ; sa vie sur terre a été sublime à côté de son passé, qui était celui d'un Esprit inférieur ; aussi est-elle montée de plusieurs degrés.

33. Elle avait donc choisi une épreuve au-dessus de ses forces ? - R. Oui, c'est cela.

34. Quand je rêve que je la vois, est-ce bien elle que je vois ? - R. Oui, oui.

35. Si l'on avait évoqué Bichat le jour de l'érection de sa statue, aurait-il répondu ? y était-il ? - R. Il y était, et moi aussi.

36. Pourquoi y étais-tu ? - R. Avec plusieurs autres Esprits qui jouissent du bien, et qui sont heureux de voir que vous glorifiez ceux qui s'occupent de l'humanité souffrante.

37. Merci, Mozart ; adieu. - R. Croyez, croyez que je suis là... Je suis heureux... Croyez qu'il y a des mondes au-dessus de vous... Croyez en Dieu... Evoquez-moi plus souvent, et en compagnie de musiciens ; je serai heureux de vous instruire et de contribuer à votre amélioration, et de vous aider à monter vers Dieu. Evoquez-moi ; adieu.

L'Esprit et les héritiers.

Un de nos abonnés de la Haye (Hollande), nous communique le fait suivant qui s'est passé dans un cercle d'amis, s'occupant de manifestations spirites. Il prouve, ajoute-t-il, une fois de plus et sans aucune contestation possible, l'existence d'un élément intelligent et invisible, agissant individuellement, directement avec nous.

Les Esprits s'annoncent par les mouvements d'une lourde table et des

coups frappés. On demande leurs noms : ce sont feu M. et M^{me} G..., très fortunés pendant cette vie ; le mari, de qui venait la fortune, n'ayant pas d'enfants, il a déshérité ses proches parents en faveur de la famille de sa femme, morte peu de temps avant lui. Parmi les neuf personnes présentes à la séance, se trouvaient deux dames déshéritées, ainsi que le mari de l'une d'elles.

M. G... fut toujours un pauvre sire et le très humble serviteur de sa femme. Après la mort de celle-ci, sa famille s'installa dans sa maison pour le soigner. Le testament fut fait avec le certificat d'un médecin déclarant que le moribond jouissait de la plénitude de ses facultés.

Le mari de la dame déshéritée, que nous désignerons sous l'initiale R..., prit la parole en ces termes : « Comment ! vous osez vous présenter ici après le scandaleux testament que vous avez fait ! » Puis, s'emportant de plus en plus, il finit par leur dire des injures. Alors la table fit un saut et lança la lampe avec force à la tête de l'interlocuteur. Celui-ci leur fit des excuses sur ce premier mouvement de colère, et leur demanda ce qu'ils venaient faire ici. - R. Nous venons vous rendre compte des motifs de notre conduite. (Les réponses se faisaient par des coups frappés indiquant les lettres de l'alphabet.)

M. R..., connaissant l'ineptie du mari, lui dit brusquement qu'il n'avait qu'à se retirer, et qu'il n'écouterait que sa femme.

L'Esprit de celle-ci dit alors que Mme R... et sa sœur étaient assez riches pour se passer de leur part de l'héritage ; que d'autres étaient des méchants, et que d'autres enfin devaient subir cette épreuve ; que par ces raisons cette fortune convenait mieux à sa propre famille. M. R... se contenta peu de ces explications et exhala sa colère en reproches injurieux. La table alors s'agite violemment, se cabre, frappe à grands coups sur le parquet, et renverse encore une fois la lampe sur M. R... Après s'être calmé, l'Esprit tâcha de persuader que depuis sa mort il avait appris que le testament avait été dicté par un Esprit supérieur. M. R... et ses dames, ne voulant pas poursuivre une contestation inutile, lui offrirent un pardon sincère. Aussitôt la table se lève du côté de M. R... et se pose doucement, et comme avec étreinte, contre sa poitrine ; les deux dames reçurent la même marque de gratitude ; la table avait une vibration très prononcée. La bonne intelligence étant rétablie, l'Esprit plaignit l'héritière actuelle, disant qu'elle finirait par devenir folle.

M. R... lui reprochait aussi, mais affectueusement, de n'avoir point fait de bien de son vivant avec une si grande fortune, ajoutant qu'elle n'était regrettée de personne. « Si, répondit l'Esprit, il y a une pauvre veuve demeurant dans la rue... qui pense encore souvent à moi, parce que je

lui ai donné quelquefois des aliments, des vêtements et du chauffage. »

L'Esprit n'ayant pas dit le nom de cette pauvre femme, un des assistants est allé à sa recherche et l'a trouvée à l'endroit indiqué ; et ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que depuis la mort de Mme G... elle avait changé de domicile ; c'est le dernier qui a été indiqué par l'Esprit.

Mort de Louis XI.

(Extrait du manuscrit dicté par Louis XI à Mademoiselle Ermance Dufaux.)

NOTA. - Nous prions nos lecteurs de vouloir bien se reporter aux observations que nous avons faites sur ces communications remarquables dans notre article du mois de mars dernier.

Ne me croyant pas assez de fermeté pour entendre prononcer le mot de mort, j'avais bien souvent recommandé à mes officiers de me dire seulement, lorsqu'ils me verraient en danger : « Parlez peu, » et que je saurais ce que cela signifierait. Lorsqu'il n'y eut plus d'espoir, Olivier le Daim me dit durement, en présence de François de Paule et de Coittier :

- Sire, il faut que nous nous acquittions de notre devoir. N'ayez plus d'espérance en ce saint homme ni en aucun autre, car c'en est fait de vous : pensez à votre conscience, il n'y a plus de remède.

A ces mots cruels, toute une révolution s'opéra en moi ; je n'étais plus le même homme, et je m'étonnai de moi. Le passé se déroula rapidement à mes yeux et les choses m'apparurent sous un aspect nouveau : je ne sais quoi d'étrange se passait en moi. Le dur regard d'Olivier le Daim, fixé sur mon visage, semblait m'interroger ; pour me soustraire à ce regard froidement inquisiteur, je répondis avec une apparente tranquillité :

- J'espère que Dieu m'aidera ; je ne suis peut-être pas, par aventure, si malade que vous le pensez.

Je dictai mes dernières volontés et j'envoyai près du jeune roi ceux qui m'entouraient encore. Je me trouvai seul avec mon confesseur, François de Paule, le Daim et Coittier. François me fit une touchante exhortation ; à chacune de ses paroles il me semblait que mes vices s'effaçaient et que la nature reprenait son cours ; je me trouvai soulagé et je commençai à recouvrer un peu d'espoir en la clémence de Dieu.

Je reçus les derniers sacrements avec une piété ferme et résignée. Je répétais à chaque instant : « Notre Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi ! »